CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5702** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/1990

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/06/2004

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC toulouse

Siret : 378 046 395 00042

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7131947-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 291570

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 291570

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SOCIETE TOULOUSAINE DE DECORATION POUR L'HABITATION

15 ROUTE DE BESSIERES
31240 L'UNION

Téléphone : 05 34 27 15 55 **Fax :** 05 34 27 15 56

Portable : 06 75 08 32 40

Responsabilité légale :
GHILARDI FRÉDÉRIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@stdh31.fr

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 128 651 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	21	24/05/2023
6211	Revêtements textiles en dalles	9	26/03/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		28/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 17:02

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025